

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 2/2019

Château-d'Oex, le 5 février 2019
Greffe + Travaux_0134 + 9122_Préavis édités + 3502
Hôtel de Ville_emo

Demande de crédit pour diverses réparations et améliorations au bâtiment de l'Hôtel de Ville

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité sollicite de votre autorité l'octroi d'un crédit en vue de l'entretien et de l'amélioration de divers secteurs de la partie hôtelière du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Pour rappel la majorité de ces infrastructures sont en fonction depuis 1994, date de la rénovation du bâtiment.

BREF HISTORIQUE

Lors de la remise de l'hôtel de ville aux nouveaux tenanciers, la commission chargée de l'étude de la mise aux normes de l'ascenseur situé dans ce bâtiment a eu l'occasion de procéder à un tour des locaux loués. Elle a pu constater qu'un certain nombre d'améliorations restaient à entreprendre pour faciliter le travail et permettre des économies d'énergie.

NATURE DES TRAVAUX

Pub : mise à jour de la partie électrique sur laquelle l'utilisation de la régulation provoque l'arrêt total de l'éclairage.

Demande de crédit pour diverses réparations et améliorations au bâtiment de l'Hôtel de Ville

Cuisine : remplacement d'une partie du piano qui fonctionne depuis 24 ans à l'électricité. Il est en effet maintenu en fonction dès l'arrivée en cuisine et jusqu'à la fermeture du soir. Sa réactivité ne permet pas une régulation à la demande. La consommation électrique est donc importante sans compter que malgré la ventilation, la chaleur produite par les grandes plaques chauffantes surchauffe l'atmosphère de toute la cuisine.

Changement de deux armatures de robinet qui ne ferment plus correctement ainsi que du raccordement de la douche de rinçage à l'eau chaude. Réparation des portes du chauffe-plat.

Restaurant : il s'agit de changer une partie de la moquette située sur le passage entre le carré de service et le restaurant.

Salles de bain : rafraîchies dernièrement, elles donnent entièrement satisfaction mis à part deux points : pose dans chaque salle de bain d'un sèche-cheveux mural afin d'éviter que les clients partent avec les modèles amovibles ainsi qu'installation de distributeurs à savon muraux plus pratiques et hygiéniques.

Autres locaux du bâtiment : pose et installations de lave-mains dans les locaux loués à Mme Anne-Sophie Schnegg et au bureau Martin ingénieurs civils Sàrl. En effet, la municipalité a déjà eu plusieurs fois la demande pour l'installation, dans ces locaux, de l'eau courante. Mise aux normes des portes automatiques de l'ensemble du bâtiment.

Régulation du chauffage : datant de 1992, ce tableau est à l'origine de nombreuses pannes qui nécessitent l'intervention d'un professionnel. Le modèle choisi sera identique à celui du nouveau collège et pourra être réglé par nos employés.

Ventilation : il s'agit, après 25 ans de fonctionnement, d'effectuer un nettoyage et un contrôle approfondi de cette installation.

Changement de cylindres : nous effectuons régulièrement un changement de cylindres dans le but de permettre l'ouverture de tous les locaux communaux avec le même passe.

COUT DES TRAVAUX

Mise à jour de la régulation de l'éclairage du pub	CHF	3'500.00
Remplacement d'une partie du piano par un secteur à gaz	CHF	9'500.00
Divers travaux dans la cuisine plus armatures robinet	CHF	2'500.00
Pose de 11 sèche-cheveux muraux	CHF	895.00
Pose de 11 distributeurs doubles à savon	CHF	458.00
Remplacement d'une partie de la moquette du restaurant	CHF	1'000.00
Travaux de distribution eaux claires et eaux usées + lave-mains	CHF	9'800.00
Révision et nettoyage complet de la ventilation	CHF	12'500.00
Mise aux normes des portes automatiques du bâtiment (remplacement)	CHF	22'000.00
Nettoyage et débouage de la tuyauterie du chauffage au sol	CHF	9'500.00
Changement d'une partie des cylindres de portes	CHF	3'500.00
Changement du tableau de la régulation du chauffage	CHF	18'000.00
Divers et imprévus	CHF	2'847.00
Total	CHF	96'000.00

CONCLUSIONS

La municipalité vous encourage à voter ce crédit sachant que ces travaux multiples et variés sont un investissement apportant des améliorations susceptibles de renforcer la commodité, l'aspect et l'utilité de cet établissement communal.

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 2/2019 du 5 février 2019 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A) **D'autoriser** la municipalité à entreprendre divers travaux d'entretien et d'amélioration dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville.
- B) **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 96'000.00.
- C) **De financer** ce montant :
 - o Par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 96'000.00 si nécessaire.
- D) **D'amortir** l'investissement net de CHF 96'000.00 sur une période de 10 ans, à raison d'environ CHF 9'600.00 par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux. A ce montant s'ajouteront les charges d'exploitation constituées des intérêts passifs annuels de l'ordre de CHF 2'400.00.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 5 février 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE**Le Syndic :****La Secrétaire :****Eric Grandjean****Eliane Morier**